



GEMENG
JONGLËNSTER

GESTION DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

Adaptation des taxes communales
à partir du 1^{er} avril 2025



TABLE DE MATIÈRES

Préface	• 5
Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas!	• 6
Base juridique	• 7
Les principaux changements pour la poubelle de déchets résiduels	• 7
Biodéchets – poubelle brune	• 8
Papier et cartons - poubelle bleue	• 10
Verre creux - poubelle verte	• 12
Valorlux (sacs bleus)	• 14
Déchets résiduels - poubelle noire	• 16
Les nouveaux tarifs en comparaison	• 18
Quelques exemples de calcul	• 19
Analyse des déchets résiduels	• 20
La facturation des taxes sur les déchets	• 21
Comment puis-je économiser de l'argent?	• 21
Système d'identification pour les poubelles de déchets résiduels	• 22
Serrures pour les poubelles	• 22
Déchets encombrants	• 23
Élagage de l'herbe, des haies et d'arbustes	• 23
Centre de ressources (centre de recyclage)	• 23
Informations et adresses utiles	• 24



PRÉFACE

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Notre commune s'engage activement pour un avenir propre et durable. En introduisant un nouveau système de gestion des déchets, nous remplissons également notre devoir de mettre en œuvre les exigences de la loi modifiée du 12 mars 2012 sur les déchets. Cette loi impose que les redevances d'enlèvement des déchets incluent une composante variable, afin de créer un système plus équitable et respectueux de l'environnement.

Désormais, les vidanges supplémentaires de la poubelle à déchets résiduels (poubelle noire), qui dépassent les 26 vidanges incluses par an, seront facturées en supplément. Cette adaptation vise à encourager chacun d'entre nous à réduire ses déchets et à préserver l'environnement. En produisant ensemble moins de déchets, nous contribuons à la durabilité et à la réduction de notre impact sur l'environnement.

Dans cette brochure, vous trouverez toutes les informations essentielles sur les nouvelles redevances, ainsi que des conseils utiles pour la réduction et le tri des déchets. Notre objectif est de faciliter cette transition pour vous et de faire ressortir les effets positifs pour notre commune et pour l'environnement.

Merci pour votre coopération et votre engagement en faveur d'un avenir plus écologique.

Au nom du Collège des bourgmestre et échevins

Ben Ries

Bourgmestre

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUI N'EXISTE PAS !

ESSAYEZ D'APPLIQUER LE PRINCIPE:
RÉDUIRE – RÉUTILISER – RECYCLER !

① LA PREMIÈRE ÉTAPE CONSISTE À CHANGER SES HABITUDES ET À SE POSER LES BONNES QUESTIONS !

- Évitez les emballages en plastique lors de vos achats, préférez les fruits et légumes non emballés et utilisez des sachets réutilisables comme par exemple l'Éco-sac ou le superbag.



② AVANT D'ACHETER UN PRODUIT

- Ai-je vraiment besoin de ce produit?
Si oui, essayez de réduire votre impact sur l'environnement en choisissant des produits aussi durables et écologiques que possible.
- A-t-il peu ou pas d'emballage et l'emballage est-il recyclable ?

③ AVANT DE JETER UN PRODUIT ENCORE UTILISABLE OU RÉPARABLE

- Est-ce que je peux le revendre ?
- Est-ce que je peux le donner à quelqu'un ou en faire don à une association ?
- Est-ce que je peux l'amener au centre de ressources dans la partie « seconde main » ?
- Est-ce que je peux le réparer ou le faire réparer ?
- Est-ce que je peux faire don à quelqu'un/une association qui sait le réparer ?

④ LORSQUE VOUS VOULEZ VOUS DÉFAIRE D'UN PRODUIT

- Profitez de la collecte séparée pour le papier, le verre, les déchets organiques et la verdure.
- Profitez de notre centre de ressources au Lënster Bierg. Vous pouvez y déposer de nombreux produits et matériaux recyclables, ce qui vous permet de réduire ainsi la quantité de vos déchets résiduels.



BASE JURIDIQUE

Conformément aux dispositions de la loi modifiée de 2012 sur la gestion des déchets, la commune est tenue d'assurer la gestion des déchets de manière à couvrir l'ensemble des coûts associés, et de percevoir pour ces prestations des taxes communales appropriées.

Ces prestations doivent être calculées selon le principe du pollueur-payeur et comprendre tous les coûts y relatifs. Cela signifie que les investissements dans les infrastructures, ainsi que les frais courants d'exploitation de la gestion des déchets doivent être inclus dans le calcul des taxes communales.

Les taxes relatives à l'élimination des déchets doivent comprendre au moins une composante variable calculée en fonction du poids ou du volume/vidange.

Le nouveau concept de gestion des déchets ainsi que les taxes adaptées y relatives entreront en vigueur le 1^{er} avril 2025.

LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS POUR LA POUBELLE DE DÉCHETS RÉSIDUELS

(POUBELLE NOIRE)

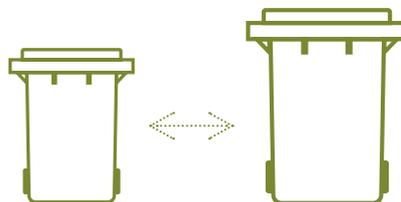
- Les redevances sont divisées en un montant **fixe** et un montant **variable**.
- Le montant **fixe** est dû pour chaque poubelle et varie en fonction de sa taille.
- Le montant **fixe** inclut 26 vidanges par an – donc toutes les 2 semaines.
- 2 vidanges par mois sont facturées d'office.
- Le montant **variable** est dû si la poubelle est vidée plus souvent que toutes les 2 semaines, et varie également en fonction de sa taille.
- Cette fréquence de vidange est enregistrée par la puce de votre poubelle à déchets résiduels.
- À partir d'avril 2025, l'échange d'une poubelle existante coûte 50 € (en cas de changement de volume), la première livraison reste gratuite.



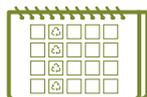
BIODÉCHETS

POUBELLE BRUNE

ENLÈVEMENT



La commune met à disposition des poubelles de 45L ou 80L.



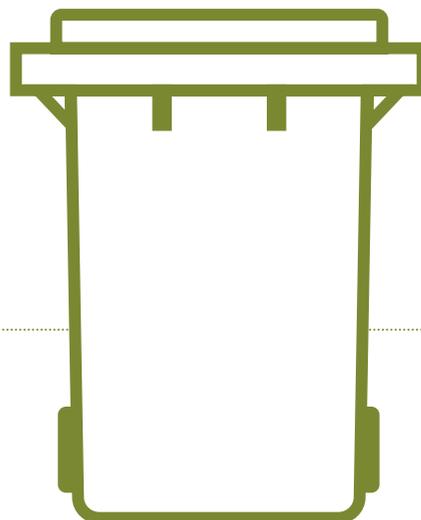
Hebdomadaire à partir du 1^{er} janvier 2025 (voir le calendrier des collectes).



D'autres conteneurs ne sont pas admis et ne seront PAS vidés.



Les poubelles doivent être sorties avant 7 heures du matin le jour de la collecte, et le couvercle doit être fermé.



BIODÉCHETS

POUBELLE BRUNE

COÛT

Le ramassage des poubelles est inclus dans le tarif de base fixe. La première livraison de la poubelle est incluse dans le tarif de base fixe.



À partir du 1^{er} avril 2025 l'échange d'une poubelle existante coûte 50 € (en cas de changement de volume).

✓ QUE METTRE DANS LA POUBELLE BRUNE ?

Ordures de cuisine

- restes de fruits et légumes,
- marc de café et sachets de thé,
- restes alimentaires (crus ou cuits),
- restes de pain,
- aliments avariés et périmés,
- restes de viande et de poissons

Les épluchures

- peuvent être emballées dans du papier de journal (ou dans des sachets en papier fins)

Déchets de jardin non ligneux

- herbe et gazon,
- mauvaises herbes,
- légumes,

- fruits tombés,
- fleurs,
- foin et paille,
- fleurs coupées,
- plantes en pots (sans pot et terre),
- feuilles

⊗ QUELS DÉCHETS NE FAUT-IL PAS DÉPOSER ?

Déchets

- mégots de cigarettes,
- graisses et huiles,
- sachets en plastique (y compris biodégradables),
- cendres et charbon,
- balayures,
- sacs d'aspirateurs,
- couches,

- déjections de petits animaux,
- litière de chats,
- cadavres d'animaux,
- sachets en carton,
- serviettes et mouchoirs

Déchets de jardin ligneux

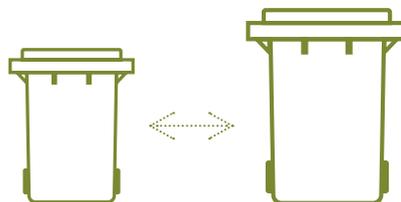
- comme élagage d'arbustes, de haies et rosiers,
- plantes vivaces et arbustives,
- sciure et copeaux de bois,
- écorce d'arbres,
- terre de plantes
- sable



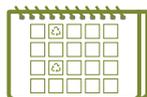
PAPIER ET CARTONS

POUBELLE BLEUE

ENLÈVEMENT



La commune met à disposition des poubelles de 120L ou 240L.



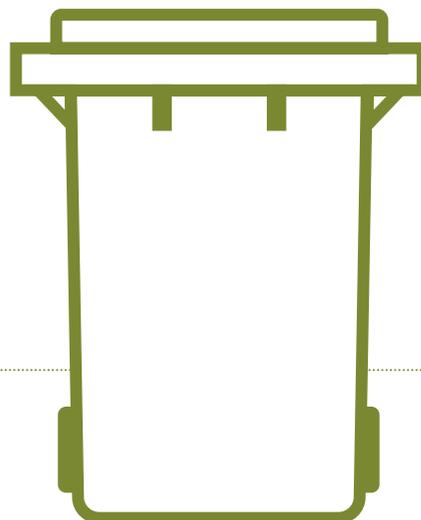
Toutes les 2 semaines (voir le calendrier des collectes).



L'Ecobac (le bac bleu) sera encore vidé, mais ne sera plus livré ni remplacé. D'autres conteneurs ne sont PAS admis et ne seront PAS vidés !



Les poubelles doivent être sorties avant 7 heures du matin le jour de la collecte, et le couvercle doit être fermé.



PAPIER ET CARTONS

POUBELLE BLEUE

COÛT

Le ramassage des poubelles est inclus dans le tarif de base fixe. La première livraison de la poubelle est incluse dans le tarif de base fixe.



À partir du 1^{er} avril 2025 l'échange d'une poubelle existante coûte 50 € (en cas de changement de volume).

☑ QUE METTRE DANS LA POUBELLE BLEUE ?

Tous types de papier imprimé

- journaux,
- magazines,
- publicités et prospectus,
- catalogues,
- livres et cahiers,
- calendriers,
- cartons,
- boîtes à œufs,
- etc.

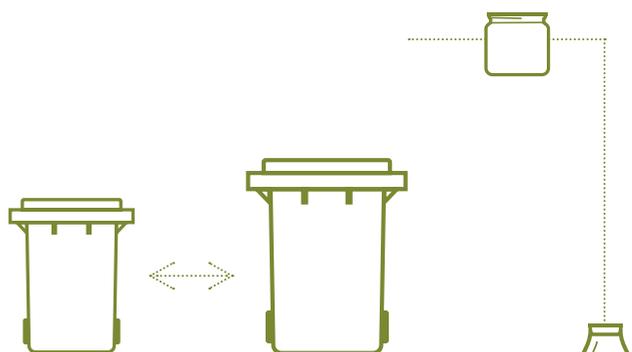
⊗ QUELS DÉCHETS NE FAUT-IL PAS DÉPOSER ?

- cartons de boissons Tetra Pak,
- papiers peints,
- cartons de lait et de jus de fruits,
- papier souillé (par exemple avec de l'huile, de la peinture ou des restes de nourriture),
- papier recouvert d'une fine couche de cire ou de plastique,
- papier carbone et papier pelure,
- classeurs,
- assiettes en carton,
- etc.

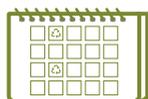


VERRE CREUX POUBELLE VERTE

ENLÈVEMENT



La commune met à disposition des poubelles de 120L ou 240L.



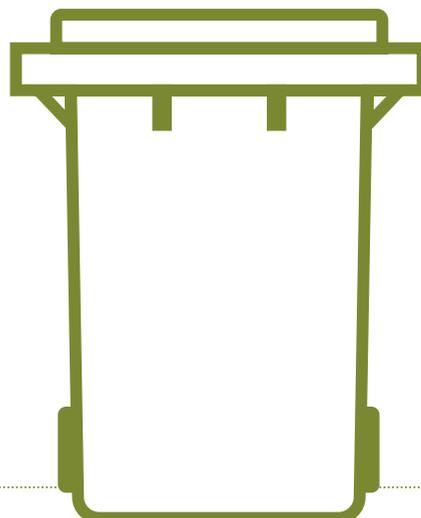
Toutes les 2 semaines (voir le calendrier des collectes).



L'Ecobac (bac vert) sera encore vidé, mais ne sera plus livré ni remplacé. D'autres conteneurs ne sont pas admis et ne seront PAS vidés !
Le verre à côté de la poubelle ne sera PAS ramassé !



Les poubelles doivent être sorties avant 7 heures du matin le jour de la collecte, et le couvercle doit être fermé.



VERRE CREUX

POUBELLE VERTE

COÛT

Le ramassage des poubelles est inclus dans le tarif de base fixe. La première livraison de la poubelle est incluse dans le tarif de base fixe.



À partir du 1^{er} avril 2025 l'échange d'une poubelle existante coûte 50 € (en cas de changement de volume).

✓ QUE METTRE DANS LA POUBELLE VERTE ?

- bouteilles de vin,
- bouteilles de bière,
- bouteilles de jus et autres bouteilles en verre,
- récipients en verre pour légumes et fruits,
- pots de confiture,
- flacons de parfum,
- autres récipients en verre

✗ QUELS DÉCHETS NE FAUT-IL PAS DÉPOSER ?

- céramique,
- faïence,
- porcelaine,
- miroirs,
- verre plat,
- vitrage de fenêtres,
- verre armé,
- verre de sécurité,
- briques de verres,
- vitres de voitures,
- verre réfractaire,
- tubes fluorescents,
- ampoules,
- verre des tubes cathodiques usagés

Vous pouvez déposer ces déchets au centre de ressources.



VALORLUX SACS BLEUS

ENLÈVEMENT ET COÛT

Collecte gratuite toutes les 2 semaines (voir le calendrier des déchets). Les sacs bleus Valorlux sont disponibles gratuitement auprès de la commune.

CONSIGNES DE TRI · SORTIERANLEITUNG · SORTING GUIDE

Dans le sac bleu Valorlux · Im blauen Valorlux-Sack · In the Valorlux blue bag

uniquement · nur · only



<p>Bouteilles et flacons en plastique Plastikflaschen und -flakons Plastic bottles and containers</p>	<p>Emballages métalliques Metalverpackungen Metal packaging</p>	<p>Cartons à boisson Getränkkartons Beverage cartons</p>	<p>NEW</p> <p>Pots, gobelets et barquettes en plastique Plastiktöpfe, -becher und -schalen Plastic pots, cups and trays</p> <p>Films et sacs en plastique · Plastikfolien und -tüten · Plastic films and bags</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

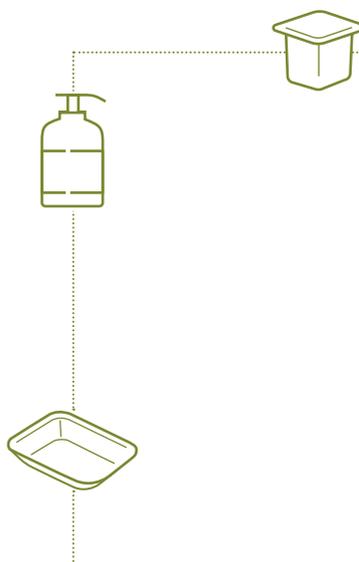
<p>✓ MAX. 5L VIDE · LEER · EMPTY</p>	<p>✗ PAS DE PLASTIQUE NOIR · KEIN SCHWARZER KUNSTSTOFF · NO BLACK PLASTIC</p>
----------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

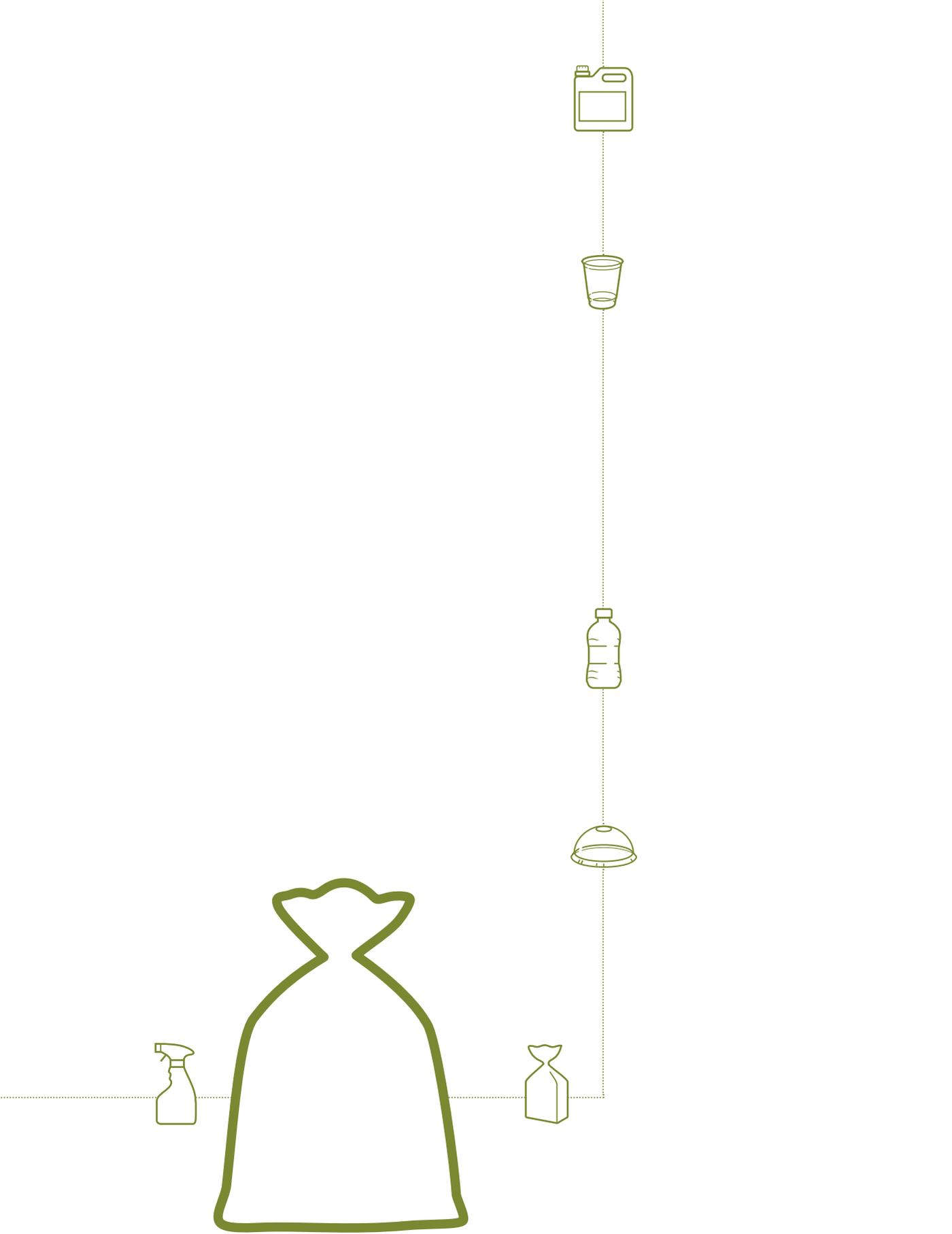


Collecte toutes les deux semaines.
Abfuhr alle zwei Wochen.
Collection every two weeks.

Disponible sur:
Verfügbar unter:
Available on:

www.valorlux.lu

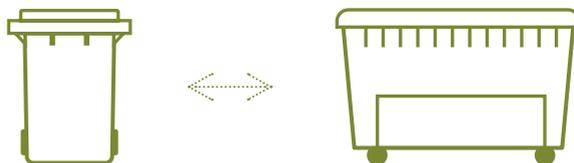




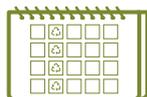
DÉCHETS RÉSIDUELS

POUBELLE NOIRE

ENLÈVEMENT



La commune met à disposition des poubelles de 45L, 60L, 80L, 120L, 240L, 660L ou 1100L.



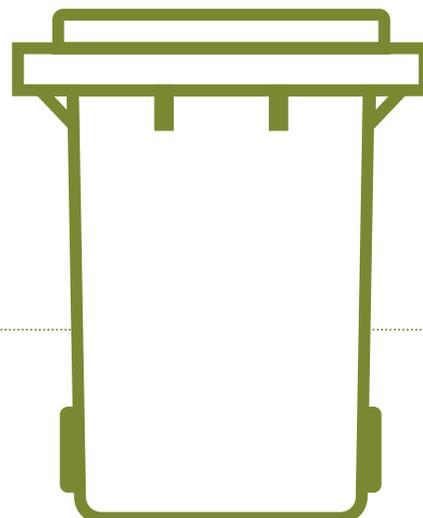
Hebdomadaire
(voir le calendrier des collectes)



Chaque ménage est tenu de disposer d'au moins une poubelle à déchets résiduels.



Les poubelles doivent être sorties avant 7 heures du matin le jour de la collecte, et le couvercle doit être fermé.



DÉCHETS RÉSIDUELS

POUBELLE NOIRE

COÛT

Les redevances pour les déchets sont divisées en un montant fixe et un montant variable.

Le montant fixe inclut déjà 26 vidanges par an, donc en général toutes les 2 semaines.

2 vidanges par mois sont facturés d'office.

Le montant variable est dû si la poubelle est vidée plus souvent que toutes les 2 semaines.

Les deux tarifs varient en fonction de la taille de la poubelle.

La première livraison de la poubelle est incluse dans le tarif de base fixe.



À partir du 1^{er} avril 2025 l'échange d'une poubelle existante coûte 50 € (en cas de changement de volume).

Tarif annuel fixe (26 vidanges incluses – donc toutes les 2 semaines)

45L	60L	80L	120L	240L	660L	1100L
172 €	252 €	338 €	512 €	1 022 €	2 808 €	4 672 €

Tarif pour chaque vidange supplémentaire

45L	60L	80L	120L	240L	660L	1100L
10 €	15 €	20 €	30 €	55 €	145 €	230 €

OPTEZ POUR LA POUBELLE QUI CORRESPOND À VOS BESOINS

Vous avez le choix entre différentes tailles, choisissez celle qui vous convient le mieux. Dans les immeubles résidentiels, la gérance de l'immeuble doit trouver la meilleure solution possible ensemble avec les habitants. La gérance peut contacter la commune ou le syndicat SIGRE en cas de besoin.



LES NOUVEAUX TARIFS EN COMPARAISON

COÛT ANNUEL DE LA POUBELLE: VIDANGE TOUTES LES 2 SEMAINES

	45L	60L	80L	120L	240L	660L	1100L
Tarif fixe	172 €	252 €	338 €	512 €	1 022 €	2 808 €	4 672 €
Tarif variable	/	/	/	/	/	/	/
Total	172 €	252 €	338 €	512 €	1 022 €	2 808 €	4 672 €

Il n'y a **pas de frais supplémentaires variables**, car 26 vidanges* sont comprises dans le prix de base (*au moins 2 vidanges par mois).

COÛT ANNUEL DE LA POUBELLE : VIDANGE HEBDOMADAIRE

Frais supplémentaires pour chaque vidange supplémentaire, en fonction de la taille de la poubelle

	45L	60L	80L	120L	240L	660L	1100L
Par vidange	10 €	15 €	20 €	30 €	55 €	145 €	230 €

En cas de **vidange hebdomadaire**, cela représente 26 vidanges supplémentaires !

	45L	60L	80L	120L	240L	660L	1100L
Tarif fixe	172 €	252 €	338 €	512 €	1 022 €	2 808 €	4 672 €
Tarif variable	260 €	390 €	520 €	780 €	1 430 €	3 770 €	5 980 €
Total	432 €	642 €	858 €	1 292 €	2 452 €	6 578 €	10 652 €

TARIFS ACTUELS EN VIGUEUR (DEPUIS 2016)

	45L	60L	80L	120L	240L	660L	1100L
	144 €	210 €	282 €	426 €	852 €	2340 €	3894 €

Ce tarif était facturé indépendamment du nombre de fois où la poubelle était vidée.



QUELQUES EXEMPLES DE CALCUL

LA POUBELLE EXISTANTE DE 45L EST ASSEZ PLEINE CHAQUE SEMAINE

La poubelle de 45L continue à être vidée chaque semaine (donc 52 vidanges | an)

Tarif fixe par an	172 €
Tarif variable par an	260 €*
Total	432 €

* Dans ce cas, il faut ajouter **26 × 1 vidange supplémentaire à 10 €**, soit un total de 260 €.

La poubelle de 45L est échangée contre une poubelle de 80L et vidée toutes les 2 semaines (soit 26 vidanges | an)

Tarif fixe par an	338 €
Tarif variable par an	0 €*
Total	338 €

* Dans ce cas, **aucune vidange supplémentaire** ne serait nécessaire et il n'y aurait pas de frais supplémentaires.

LA POUBELLE EXISTANTE DE 45L N'EST PAS COMPLÈTEMENT PLEINE CHAQUE SEMAINE

La poubelle de 45L est échangée contre une poubelle de 60L et vidée toutes les 2 semaines (soit 26 vidanges | an)

Tarif fixe par an	252 €
Tarif variable par an	0 €*
Total	252 €

* Dans ce cas, **aucune vidange supplémentaire** ne serait nécessaire et il n'y aurait pas de frais supplémentaires.

La poubelle de 45L est échangée contre une poubelle de 60L, vidée toutes les 2 semaines et par trimestre 1 × supplémentaire (soit 26 vidanges | an + 4 suppl.)

Tarif fixe par an	252 €
Tarif variable par an	60 €*
Total	312 €

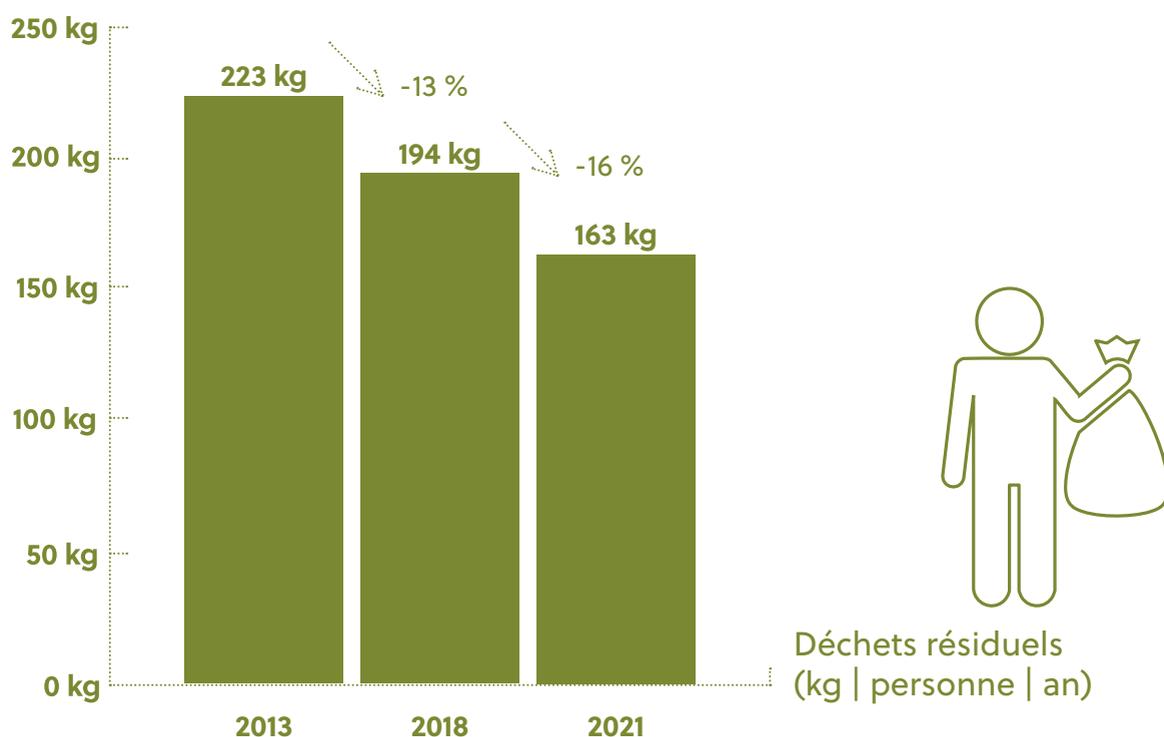
* Dans ce cas, **il faut ajouter 4 vidanges supplémentaires à 15 €**, soit un total de 60 €.



ANALYSE DES DÉCHETS RÉSIDUELS 2021 | 2022

Certes, la quantité de déchets résiduels par personne a fortement diminué depuis 2013, mais en moyenne, plus de 60 % des déchets résiduels sont encore constitués de déchets qui peuvent être recyclés (produits et matériaux recyclables).

Utilisez les différentes poubelles mises à votre disposition et séparez systématiquement vos déchets : vous réduirez alors leur quantité, ainsi que les coûts associés.



9 % ARTICLES D'HYGIÈNE CORPORELLE, 15,4 kg

16 % PLASTIQUES 26,4 kg

18 % PAPIER | CARTON | CARTONNAGE 29 kg

28 % DÉCHETS ORGANIQUES 45,9 kg

29 % AUTRES : MÉTAUX, MATÉRIAUX INERTES, SUBSTANCES PROBLÉMATIQUES,
... 46,4 kg

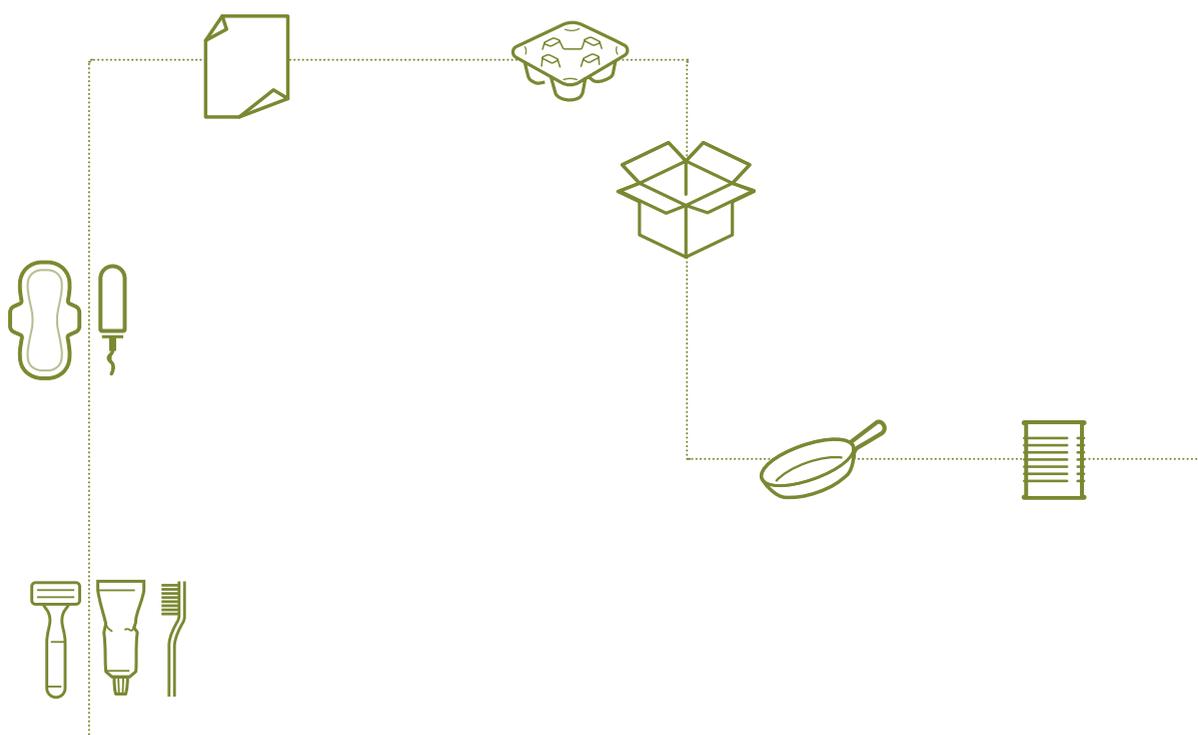


LA FACTURATION DES TAXES SUR LES DÉCHETS

- La facturation des taxes sur les déchets se fait par trimestre (soit 4 par an) avec celle des taxes sur l'eau et l'assainissement (Facture - Taxes communales).
- La taxe **fixe** est facturée chaque trimestre, soit 4 × par an.
- La taxe **variable** est facturée le 2^e et 4^e trimestre, soit 2 × par an.
- En cas de changement de volume, de déménagement ou de décès, les tarifs dus sont calculés au prorata des mois d'utilisation.

COMMENT PUIS-JE ÉCONOMISER DE L'ARGENT ?

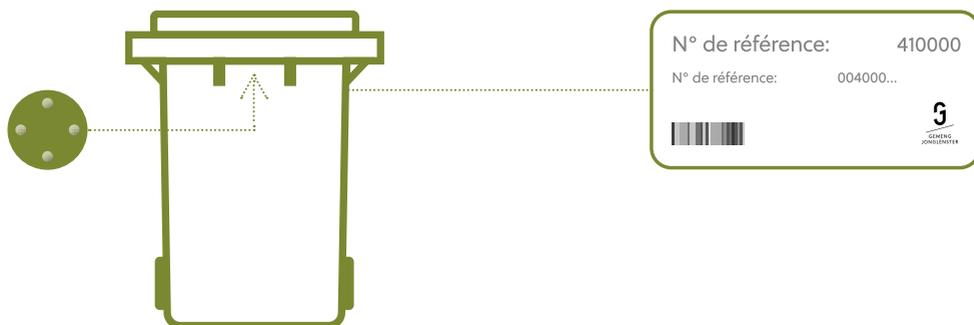
- ① Séparez vos ordures, la plupart des déchets peuvent être éliminés dans le conteneur bleu, vert ou brun. Vous pouvez déposer de nombreux matériaux recyclables au centre de ressources.
- ② Évitez les vidanges inutiles. 26 vidanges par an, donc au moins deux vidanges par mois, sont incluses dans la redevance de base fixe. Chaque vidange supplémentaire coûte !
- ③ Sortez votre poubelle seulement lorsqu'elle est pleine.



SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES POUBELLES DE DÉCHETS RÉSIDUELS

Depuis l'année dernière, les poubelles noires destinées aux déchets résiduels sont équipées d'une puce électronique. Lors de la vidange, les données de la puce sont transmises au véhicule de collecte des déchets. Il s'agit d'un numéro d'identification qui ne contient aucune donnée personnelle.

À partir d'avril 2025, la tarification sera en fonction du volume de la poubelle et de la fréquence de vidange enregistrée (aucune donnée personnelle ne sera transmise à l'entreprise de collecte des déchets). Ainsi, vous pouvez influencer positivement le montant des frais à payer en triant vos déchets et en utilisant davantage les options de recyclage.



SERRURES POUR LES POUBELLES

À partir du 1^{er} avril 2025 vous pourrez commander une serrure pour votre poubelle. L'installation se fera sur rendez-vous.

	Prix	Montage
Serrure automatique (45L – 240L)	50 €	50 €
Serrure pour conteneurs 660L	75 €	50 €
Serrure pour conteneurs 1100L	75 €	50 €

En cas de perte, d'endommagement ou d'échange (changement de volume) de la poubelle, une nouvelle commande est nécessaire et une nouvelle facture sera émise.

En cas de déménagement hors de la commune, aucun remboursement ne sera effectué.

DÉCHETS ENCOMBRANTS

La commune vous propose l'enlèvement de déchets encombrants à domicile, uniquement sur rendez-vous et contre paiement préalable. Le tarif est de 40€ par mètre cube (m³) entamé, avec un maximum de 3 mètres cubes (m³) par enlèvement.

ÉLAGAGE DE L'HERBE, DES HAIES ET DES ARBUSTES

Vous pouvez vous débarrasser de vos déchets verts au centre de recyclage de Junglinster. Vous pouvez aussi déposer votre herbe coupée dans un conteneur au dépôt communal (8, rue Ronnheck à Junglinster). Il n'est pas permis d'ouvrir le conteneur pour y déposer les déchets.

La commune organise deux fois par an une collecte pour l'élagage des haies et des arbustes. Vous trouverez les détails ainsi que les dates de ramassage dans les différents canaux de communication de la commune (Mag, réseaux sociaux, site internet et application mobile).

CENTRE DE RESSOURCES

(CENTRE DE RECYCLAGE)

En tant que citoyen de la commune de Junglinster, vous avez accès au centre de recyclage grâce à une carte d'accès. Si vous n'avez pas reçu de carte, veuillez contacter la commune.

Vous trouverez toutes les informations utiles et générales sur le site www.rcjunglinster.lu.



Recyclingcenter Junglinster
Beim Rosstur | L-6114 Junglinster
T 26 78 32-1 | M info@rcjunglinster.lu
www.rcjunglinster.lu

Horaires d'ouverture	Période hiver	Période été
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	07:00–13:00	07:00–13:00
Mercredi	12:30–18:30	12:30–18:30
Jeudi	12:30–18:30	13:30–19:30
Vendredi	12:30–18:30	12:30–18:30
Samedi	09:00–17:00	09:00–17:00

INFORMATIONS ET ADRESSES UTILES

Contactez l'administration communale ou le syndicat intercommunal SIGRE pour recevoir toute information utile en matière de gestion des déchets.

Administration communale

2, ZA um Lënster Bierg

L-6125 Junglinster

T 78 72 72-13 | M taxes@junglinster.lu

Syndicat intercommunal Sigre

16, rue de Flaxweiler

L-6776 Grevenmacher

T 77 05 99-1 | M info@sigre.lu

